«La grippe de l'enfant est une maladie à part entière, et la HAS préconise de les vacciner»

Sophie Massieu

Publié à 12:30

ENTRETIEN - L'an dernier, seuls 13,4 % des enfants à risque étaient vaccinés, rappelle Françoise Pariente Ichou, responsable scientifique de la Grégory Pariente Foundation. Pourtant, la vaccination est recommandée à tous les enfants de 2 à 17 ans, voire dès 6 mois pour ceux atteints de maladies comme l'asthme.

Chaque année, *la grippe*[1] entraîne environ un million de consultations en médecine de ville, selon la Haute autorité de santé, qui recense aussi 20 000 hospitalisations et 9000 décès. *Les personnes âgées*[2] sont les principales victimes de la grippe, mais les enfants de 2 à 5 ans sont surreprésentés aux urgences et en médecine de ville. Pourtant, *la couverture vaccinale*[3] demeure très faible en France, y compris chez les enfants les plus à risque. Au grand regret de la Grégory Pariente Foundation (GPFD). Le point avec sa responsable scientifique, médecin microbiologiste.

Le FIGARO. - Quels sont les enfants les plus à risque de contracter une forme grave de grippe ?

Françoise PARIENTE ICHOU. - Selon la Haute autorité de santé,, La vaccination antigrippale est recommandée dès l'âge de 6 mois chez les enfants présentant certaines maladies chroniques susceptibles d'être aggravées par la grippe. Ce sont par exemple *l'asthme*[4] et d'autres maladies respiratoires, les pathologies cardiaques, rénales, hépatiques, neurologiques ou neuromusculaires, ainsi que le diabète. Les enfants immunodéprimés en raison d'une maladie ou d'un traitement comptent aussi parmi les jeunes à risques.

Pourquoi est-il recommandé de faire vacciner ces enfants en particulier, notamment ceux atteints d'asthme ?

Parce que la grippe et l'asthme interagissent. Chacun peut provoquer une forme sévère de l'autre. Ainsi la grippe multiplie-t-elle par trois une possible exacerbation de l'asthme. L'asthme est d'ailleurs la première comorbidité identifiée chez les jeunes patients hospitalisés pour une grippe. Or, la vaccination contre la grippe réduit de 77 % le danger de décès pédiatrique chez les enfants à risques.

Conviendrait-il aussi de déployer une plus importante couverture vaccinale antigrippale des enfants dans leur ensemble ?

La grippe se révèle particulièrement dangereuse aux deux extrémités de la vie, chez les plus petits et les plus âgés. La Haute autorité de santé préconise depuis 2023 de vacciner tous les enfants de 2 à 17 ans, sans la rendre obligatoire. La grippe de l'enfant est une maladie à part entière !

Dès lors, comment expliquer une si faible couverture vaccinale ?

L'an dernier, seuls 13,4 % des enfants à risques étaient en effet vaccinés. Je pense que trois causes se combinent. D'abord, le risque est trop peu perçu. La grippe apparaît encore souvent comme une maladie banale et on manque de données chiffrées pour établir un bilan concret des risques chez les enfants, ce qui les rendrait plus visibles.

Ensuite, contrairement à d'autres injections, la vaccination antigrippale n'est pas systématiquement intégrée au suivi de l'enfant, elle n'est pas toujours évoquée en consultation. Il serait idéal que les médecins traitants puissent en parler aux familles une première fois à la rentrée scolaire, avant le retour à la vie en communauté, sans attendre la campagne nationale qui débute chaque année mi-octobre.

Enfin, il demeure des difficultés d'accès pour certains publics, en raison de leur

situation socio-économique ou d'un isolement géographique. Des relances personnalisées devraient être imaginées, par le médecin traitant idéalement, à qui l'Assurance maladie devrait pouvoir communiquer la liste des jeunes patients asthmatiques qui le consultent.

Où se situe la France par rapport à ses voisins européens en matière de couverture vaccinale antigrippale des enfants ?

Nous ne disposons pas de données précises venant des autres pays concernant strictement la couverture vaccinale grippale chez les enfants à risques. Mais les taux de couverture vaccinale chez l'ensemble des enfants vaccinés sont, eux, bien documentés. Elle est particulièrement élevée (de l'ordre de 50 %) dans les pays disposant du vaccin nasal et de la vaccination scolaire comme l'Angleterre, la Finlande, certaines régions d'Espagne.

Pourquoi *ce vaccin nasal* [5] n'est-il pas encore disponible en France ?

Les négociations entre les fabricants et le comité économique des produits de santé semblent ne pas avoir encore abouti. Ce vaccin nasal pourrait s'adresser aux enfants de 2 à 17 ans mais il conviendra de conserver la possibilité aussi d'injecter la version classique, puisque le vaccin nasal ne peut par exemple être administré en cas d'asthme sévère ou quand la respiration est sifflante au moment de la vaccination. Les deux produits seraient complémentaires.

Le Figaro.fr: - https://sante.lefigaro.fr/social/sante-publique/la-grippe-de-l-enfant-est-une-maladie-a-part-entiere-et-la-has-preconise-de-les-vacciner-20261030

1) https://sante.lefigaro.fr/sante/maladie/grippe/quelles-differences-entre-grippes-b
2) http://sante.lefigaro.fr/medecine/grippe-deux-nouveaux-vaccins-recommandes-aux-seniors-cette-annee-20250912
3) http://sante.lefigaro.fr/social/sante-publique/grippe-faut-il-ou-non-vacciner-ses-enfants-20250204
4) https://sante.lefigaro.fr/sante/maladie/asthme/quels-examens-0
5) http://sante.lefigaro.fr/medecine/grippe-le-vaccin-nasal-recommande-pour-les-enfants-mais-toujours-indisponible-en-france-20250517